

Civilités

C'est avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous ce soir.

C'est, en effet, la dernière fois que je vous présente mes vœux en tant que maire, puisque nous arrivons au terme du mandat que vous m'avez confié en 2008 et je vous remercie du fond du cœur.

Je veux également remercier celles et ceux qui m'ont accompagné tout au long de ma vie publique, d'abord en tant que 1^{er} adjoint de Jean-Louis BIANCO, de 1995 à 2001, puis en tant que Maire.

Je profite donc de l'occasion pour dire toute ma gratitude aux équipes municipales avec lesquelles j'ai travaillé, ainsi qu'à nos partenaires, car la réussite de la plupart de nos projets n'aurait pas été possible sans les financements croisés de l'Etat, de la région, du département, du pays dignois, de la communauté de communes.

Permettez-moi donc, sans trop abuser de votre patience, de rappeler les grandes lignes de l'action que nous avons menée ensemble durant toutes ces années.

Comme je n'ai cessé de le dire lors de nos traditionnels rendez-vous du nouvel an, une de nos préoccupations majeures, pendant ces 3 mandats successifs a été l'assainissement de nos finances.

Nous subissons encore, en 2014, le poids de la dette qui est toujours très contraignant.

Néanmoins, la chambre régionale des comptes, dans son rapport de 2013, souligne les efforts faits pour réduire notre endettement, sans que nous ayons touché au taux d'imposition depuis notre arrivée aux responsabilités. Le montant de la dette de 66 M€ en 1995 est tombé à 42 M€ à ce jour.

C'est encore trop, évidemment, mais ce n'est pas surprenant puisqu'en 1993, la chambre régionale des comptes estimait que la dette, contractée sous les mandats précédents, ne pourrait être résorbée avant 42 ans et la nouvelle équipe qui arrivera aux responsabilités en avril prochain devra en tenir compte.

Autre frein au développement économique de notre ville, la réalisation de deux chantiers majeurs, à savoir l'accès de notre ville par la route et par le rail, est dans l'impasse pour l'instant.

Pour sortir de l'enlèvement du dossier du barreau autoroutier A585, j'ai été un des premiers à défendre ardemment l'idée d'un réaménagement de la voie existante entre Digne-les-Bains et Château-Arnoux, solution qui a été retenue.

Mais, après avoir lu le courrier que m'a adressé l'actuel ministre des transports, en réponse à ma lettre, j'ai de sérieuses inquiétudes, d'abord quant aux délais et surtout en ce qui concerne l'enveloppe budgétaire. Je crains qu'elle soit insuffisante pour réaliser les aménagements, pourtant très raisonnables, que nous demandions. Pour ce qui est du train, je regrette que la ligne Nice/Digne, modernisée par la région qui a consenti de gros efforts, se termine en cul-de-sac dans notre gare. Il ne manque que 22 km de voie ferrée pour que soit réalisée la jonction avec la grande ligne du Val Durance.

Ce n'est pas, je crois, un chantier pharaonique et j'espère que son financement figurera dans le futur contrat entre l'Etat et la région.

Je déplore également que l'Etat, malgré la mise à la disposition par la commune, d'un terrain acquis en 2010, n'ait toujours pas résolu le problème de l'accueil du commissariat dans des locaux qui permettraient à la police nationale d'accomplir sa mission dans des conditions satisfaisantes. Heureusement, avant-hier, lors de sa visite à Digne-les-Bains en compagnie de Madame le Préfet des Alpes de Haute Provence, Monsieur le Préfet de région s'est dit déterminé à faire avancer ces dossiers dans les meilleurs délais !

Autre sujet de préoccupation, mais qui n'est sans doute pas propre à Digne-les-Bains, c'est le problème de l'emploi.

L'action de restructuration menée par l'état depuis 2008, qu'elle se nomme révision générale des politiques publiques ou, maintenant, modernisation de l'action publique, s'est concrètement traduite par des pertes d'emplois pour Digne-les-Bains, qui en tant que chef-lieu du département, a été durement impactée.

Je rappelle qu'avec la réorganisation des entreprises qui gèrent des missions de services publics, EDF-GDF, la Poste, France Télécom, nous avons perdu près de 500 emplois.

Heureusement, nous avons pu sauver la maison d'arrêt par un combat mené avec les agents pénitentiaires, avec les élus, avec la population de Digne-les-Bains et des communes voisines. La disparition de cet établissement aurait eu de graves conséquences en fragilisant les institutions judiciaires de notre ville.

Nous nous sommes également mobilisés pour maintenir le service de réanimation du centre hospitalier. Pour celui-ci, très fragilisé par un endettement record jusqu'au début de l'année 2013, la situation s'améliore progressivement avec la conjonction de 4 éléments :

- La mise en place d'un projet d'établissement par la nouvelle équipe de direction,
- Le partenariat territorial établi avec les hôpitaux de Manosque, Aix-en-Provence, Pertuis et Salon,
- La mise en place d'un plan de retour à l'équilibre financier,
- La subvention exceptionnelle accordée par l'état pour un montant de 3,5 M€ qui s'ajoute à celle de l'Agence régionale de la Santé pour 2 M€.

C'est évidemment une bonne nouvelle compte tenu de l'importance de cet établissement qui rend d'énormes services à la population et reste un des plus gros employeurs du département.

Nous nous sommes donc battus et nos successeurs devront continuer à le faire pour maintenir dans nos territoires ruraux des services publics de qualité et de proximité et, par là-même, préserver l'emploi.

Enfin n'oublions pas que notre cité reste un pôle important de formation, conforté par l'arrivée en 1997 de l'I.U.T. qui accueille à ce jour près de 400 étudiants ce qui porte à plus de 1000 le nombre de jeunes qui suivent une formation post bac.

Au niveau de l'enseignement secondaire, je tiens à saluer les efforts considérables consentis par la région qui a investi 60 M€ pour la rénovation des 3 lycées ; projet de j'avais suivi avec la plus grande attention alors que j'étais conseiller régional.

Quant au conseil général, il va entreprendre l'extension du collège Maria Borrely avec la création d'un gymnase de 1700 m² sur un terrain cédé par la ville à l'emplacement de l'ancienne école des beaux-arts, projet qui se chiffre à 12 M€.

Bien sûr, il ne faut pas compter uniquement sur les services publics ou parapublics, pour inverser la courbe du chômage. Dans le bassin d'Avignon où le nombre de chômeurs est en augmentation comme un peu partout en France, on a besoin de l'initiative privée.

On a besoin d'avoir, sur notre territoire, des entreprises et des commerces dynamiques et, heureusement, il y en a.

Il est vrai que certains, qui, pour diverses raisons, cultivent la sinistrose, pointent les entreprises qui ont quitté la ville, mais, comme par hasard, ils oublient celles qui, depuis 1995, sont venues s'y installer.

Dans la Zone Commerciale, autour de CARREFOUR, qui s'est agrandi, puis tout au long de l'ancienne RN85 réaménagée par la CC3V, nous avons vu apparaître plusieurs grandes enseignes pour en citer quelques-unes : DECATHLON – GEMO – KING JOUET – MARIE BLACHERE – GENERAL D'OPTIQUE – CASA – AUBERT – BUREAU VALLEE – LA PATATERIE – MAXY TOY – KHAAN – ORCHESTRA – GIFI – DIA – ALDI – PICARD – BRICOMARCHE. Ce sont également installées dans ce secteur des entreprises qui ont créé un bon nombre d'emplois telles qu'APPEI MAGAUD, les quincailleries BLANC et TRIANGLE, les matériaux CIFFREO ET BONA...

Tout récemment la concession FIAT, fermée il y a 2 ans, vient d'être reprise.

La situation du petit commerce, concurrencé par les nouveaux modes de consommation, est plus difficile. Pourtant certains n'hésitent pas à relever le défi, en exploitant des concepts originaux, soit dans la zone commerciale, soit le long de l'ancienne RN85, ou encore au cœur de notre cité où nous avons le plaisir de voir, tout récemment, certaines vitrines s'éclairer à nouveau sur le boulevard Gassendi ou dans le centre ancien, dont la réhabilitation a été une de nos priorités.

Nous y avons maintenu des équipements structurants : le complexe aquatique qui en 2001 est venu remplacer l'ancienne piscine désaffectée, la médiathèque, qui s'élève à la place d'un îlot insalubre qui défigurait le quartier.

La ville est à l'origine de ce projet pour lequel elle avait acheté le terrain, puis il a été finalisé par la CC3V. En tout, ce sont 8 M€ qui ont été investis dans cette réalisation.

D'autre part, la mise à la disposition par bail d'un terrain, a permis de maintenir la complexe cinématographique en centre-ville.

Grâce à un partenariat avec la région, l'opération de requalification des rues piétonnes a commencé en octobre dernier. Suivront celle de la place du Général de GAULLE, puis de la place du marché, tandis que les travaux de mise aux normes du parking Gassendi devraient être lancés courant 2014, ce qui rendrait utilisable le 2^{ème} niveau et résoudrait les problèmes posés par le stationnement.

Enfin, pour ce qui concerne directement le commerce, un 2ème Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce, élaboré par la CCABV, est en cours de finalisation.

Tous ces efforts conjugués finiront bien par porter leurs fruits dans un avenir prochain, mais la mission des élus ne consiste pas seulement à préparer l'avenir ; ils doivent aussi se soucier du quotidien de la population et c'est ce que nous nous sommes efforcés de faire.

Malgré nos difficultés, nous avons voulu préserver, voire améliorer le cadre de vie de nos concitoyens et leur offrir des services de qualité.

Ainsi, chaque année, une enveloppe budgétaire significative a été dégagée pour répondre au mieux aux besoins exprimés par la population lors des réunions publiques annuelles ou par l'intermédiaire des référents de quartier, dont je souligne, au passage, le dévouement et l'efficacité.

Nous avons fait un gros effort pour entretenir et parfois même refaire entièrement, bon nombre de voies et d'espaces publics : la place Pied-de-ville, le cours des Arès, la place des Cordeliers, le parking Thiers, ainsi que celui du Tampinet et des eaux chaudes, les trottoirs du boulevard Gassendi.

Tout récemment, l'avenue Henri JAUBERT a été entièrement refaite. Cette réalisation, pour laquelle 800 000 € ont été investis, donne satisfaction aussi bien aux riverains qu'aux autres usagers.

Nous avons également fait en sorte que l'on puisse se déplacer plus facilement dans la ville.

Je considère la régie des transports, mise en place en 1996, comme une belle réussite, avec un parc de bus modernisé, une offre de service qui est régulièrement ajustée, des tarifs qui prennent en compte la situation des usagers. C'est, je crois, un bon exemple de la possibilité de développer un service public performant.

Il en est de même pour le retour en régie de la distribution de l'eau et de l'assainissement. Après plus de 30 ans de gestion déléguée, nous pouvons être fiers du service qui est offert. En 3 ans, c'est plus de 5,4.kilomètres de réseaux en eau potable et 4,9 kilomètres de réseaux en assainissement qui ont été remis en état.

Quant à la nouvelle station d'épuration, elle pèse, certes, sur la facture des usagers, mais nous disposons d'un outil aux normes et performant, devenu absolument indispensable et sans lequel toute nouvelle construction sur le territoire de la commune aurait été rejeté.

Un autre domaine sur lequel s'est portée toute notre attention est celui de l'habitat : nous avons travaillé dans deux directions.

D'une part, nous avons favorisé la construction de logements neufs (près de 250) par l'ouverture à l'urbanisation de certains quartiers, notamment celui des Basses Sièyes et celui des Truyas. D'autre part, afin de faire disparaître progressivement les logements vétustes, parfois même indignes, nous poursuivons, dans le centre-ville, une opération programmée d'amélioration de l'habitat. Ainsi, l'aide aux propriétaires privés a permis de réhabiliter près de 80 logements (ces 4 dernières années).

Nous n'avons pas cessé non plus de nous soucier de la sécurité qui est une préoccupation essentielle de nos concitoyens et plus spécialement de nos aînés.

Dès 1999, nous avons conclu dans le cadre du contrat local de sécurité, une convention de partenariat entre la police nationale et la municipalité, sous l'autorité préfectorale. Cette coopération s'est révélée très positive, même si quelques incidents sont à déplorer, Digne-les-Bains reste une ville tranquille !

Mais il ne faut pas confondre une ville tranquille avec une ville où rien ne se passe. Pendant ces derniers mandats, la culture, le sport, l'animation n'auront pas été négligés.

Le budget culturel a permis d'organiser soit directement par la ville, soit par les associations culturelles que nous soutenons, de nombreux spectacles, pour tous les publics, ce qui s'est traduit par une augmentation constante de la fréquentation du centre René CHAR.

Tout aussi nombreux ont été les événements sportifs, organisés par la ville avec le concours des nombreuses associations, grâce auxquelles notre ville a remportée, en 2006, le titre de la ville la plus sportive de France dans sa catégorie.

Quant à l'animation, elle n'est pas en reste et s'est également enrichie, au fil des années. Au rythme des saisons, les fêtes paysannes sont venues s'ajouter aux manifestations traditionnelles : Corso ou Foire de la Lavande, portées par des associations particulièrement méritantes, que nous aidons.

Je salue également les initiatives privées, entre autres celles des Soirées Dignoises, et de B.S.O. à l'origine de soirées et spectacles à grand succès !

Enfin, et j'insiste vraiment sur ce point, nous n'avons eu cesse de cultiver le bien vivre ensemble.

D'abord en favorisant la dynamique associative, particulièrement multiple et volontaire à Digne-les-Bains, où nous comptons près de 200 associations aidées. Malgré nos difficultés, nous avons maintenu l'enveloppe budgétaire qui leur est accordée.

D'autre part, nous avons voulu développer toutes les formes de solidarités pour répondre au besoin des populations fragilisées, soit par leur situation financière, soit par leur état de santé ou leur isolement.

Dès 1995, l'ancienne caserne des pompiers a été aménagée et mise à la disposition d'associations caritatives, qui font un travail remarquable.

Pas question de citer toutes les actions entreprises par le CCAS, je retiendrai seulement les dernières mises en place sous ce mandat, pour nos aînés : qui ont du mal à se déplacer, le portage des repas, suivi par un service de blanchisserie et bientôt par un service de lecture, grâce à une convention avec la médiathèque.

Je rappellerai également que le Flexitud est mis à la disposition des personnes handicapées, selon un horaire à la carte comme son nom l'indique.

Notre jeunesse a également été l'objet de toute notre attention.

- L'amélioration constante de l'accueil des tous petits dans les crèches municipales ou parentales
- La mise en place du RAM, réseau d'aides maternelles,
- L'aménagement des temps périscolaires dans le cadre du contrat éducatif local,

Voilà quelques exemples d'actions qui nous ont valu le titre ville amie des enfants décerné par l'UNICEF en 2005.

Oui, nous sommes fiers que Digne-les-Bains soit une ville généreuse, solidaire, une ville qui reste attachée aux valeurs républicaines, une ville où l'on sait s'enrichir de nos différences et nous espérons qu'elle le sera toujours plus.

REMERCIEMENTS

Maintenant, permettez-moi de remercier, une fois encore, tous ceux qui ont travaillé au service de notre ville.

Les élus : adjointes, adjoints, conseillères et conseillers municipaux, ainsi que les conseillers communautaires

Le conseil communal jeune,

Les membres du conseil consultatif citoyen,

Les référents de quartiers,

L'ensemble du personnel communal,

Les militants associatifs,

Les chambres consulaires,

Les responsables de notre sécurité : Police, gendarmerie, pompiers, protection civile,

La presse pour son travail mené avec rigueur et honnêteté

Je n'oublie pas nos partenaires institutionnels :

- La région et son président M. Michel VAUZELLE,
- Le Département, et son président M. Gilbert SAUVAN,
- Le Pays Dignois et ses deux Co-Présidents, M. ARNAUD et M. BARTOLINI
- La Communauté de Commune,
- L'état et tous ses représentants, au premier rang duquel Mme le Préfet,

Je tiens à remercier mon épouse qui m'a apporté un soutien sans faille dans ma vie publique comme dans ma vie de tous les jours.

Enfin, merci à vous tous, Dignois et Dignois, qui m'avez confié ce mandat de maire.

Il est probablement l'un des plus exigeants, mais aussi des plus valorisants, un mandat qui ne peut s'accomplir qu'en équipe et je souhaite pleine réussite à celle que vous choisirez bientôt.

Bonne année à tous !